Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 035-213500655-20260408-D30_2026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 8 AVRIL 2026

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

CANTON DE LE RHEU

COMMUNE DE LA CHAPELLE-THOUARAULT

Nombre de Conseillers en exercice : 19
Par suite d'une convocation en date du 3 avril 2026, les membres composant le Conseil municipal de la Chapelle Thouarault se sont réunis le 8 avril 2026 à 19h30 sous la présidence de Mme Régine ARMAND, Maire
Etaient présents: ARMAND Régine, BELLANDE Stéphanie, BESSON Etienne, BLANC Nathalie, BRODARD Frédéric, CADE Jean-Luc, de COURTIVRON Hugues, GARIN Julien, HYBOIS Lucas, LABBE Jean-Pierre, LEBOIS Daniel, PAUGAM BERGOT Françoise, TANNEAU Claire, TARDIF Sandrine, TREHIN Myriem, TRINQUART Jean-Marie, VALEMBOIS Fanny, VAUDOUR Isabelle, VOLUER Mélanie lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du Code général des collectivités territoriales.
Etai(en)t excusé(s) :
Secrétaire : Myriem TREHIN

N°30/ 2026	**Fixation de tarifs : sortie familiale -4 juillet 2026**

Madame Myriem TREHIN, Adjointe au Maire, informe l'assemblée municipale du projet intercommunal d'organisation d'une sortie familiale, le 4 juillet prochain, dans un parc d'animation (Cobac Parc), dans la cadre de la thématique « parentalité » de la Convention globale de Territoire avec la C.A.F.
Ce projet familial et transgénérationnel est porté par les trois Communes partenaires dans la C.T.G. : La Chapelle Thouarault, L'Hermitage et Le Verger.
Une subvention est demandée à la CAF (500€ espérés), et chaque Commune pourrait avoir un reste-à-charge, après les participations des familles, d'environ 270€ chacune.
La participation globale des familles participantes (20 places par Commune) pourrait être d'environ 500€, avec comme tarifs individuels proposés :

- Adulte : 15€
- Enfant : 5€

La fixation de ces tarifs par le Conseil municipal est nécessaire pour la poursuite du projet.

Après en avoir délibéré : **LE CONSEIL MUNICIPAL,** à l'unanimité :
-fixe les tarifs à la sortie familiale prévue le 4 juillet 2026 comme suit:

- ✓ Adulte : 15€
- ✓ Enfant : 5€

La Maire
Régine ARMAND

Le Secrétaire
Myriem TREHIN

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal
Fait à La Chapelle Thouarault